**Motion proposée par le personnel enseignant**

Etudiant au lycée Blanqui, en première année de BTS, Walid a pourtant été arrêté le mercredi 6/11/2019 et placé en centre de rétention administrative de Vincennes. Le vendredi 15/11/2019, le préfet a décidé de le libérer mais il reste toujours dans l’Obligation de Quitter le Territoire Français, sauf jugement contraire du tribunal administratif.

D’autres élèves du lycée risquent également l’expulsion du territoire français malgré leur scolarisation dans notre établissement.

Dans ces circonstances, nous, élus du Conseil d’Administration du lycée Blanqui souhaitons participer à l’initiative d’un collectif de parents et d’établissements rennais afin de **déclarer solennellement et symboliquement le lycée Auguste Blanqui, établissement ZEP, « Zone D’Enfance Protégée »**

**PARCE QUE NOUS SOMMES :**

* **Indignés** par l'expulsion de jeunes scolarisés dans l’école de la République
* **Inquiets** du non-respect des droits de l'Enfant quand il est étranger
* **Préoccupés** par l'impact de ces expulsions sur tous les jeunes qui en sont témoin
* Mais aussi **convaincus que ces drames ne sont pas une fatalité**

**DÉCLARONS LE LYCEE AUGUSTE BLANQUI "ZONE D'ENFANCE PROTÉGÉE (ZEP)" ET DEMANDONS :**

* Un **moratoire sur les expulsions de jeunes scolarisés** dans les écoles, collèges et lycées de la République
* L'**inscription dans la loi du principe de « trêve scolaire »**, principe interdisant le renvoi d’un jeune en cours de scolarisation.